

Réorientation Master 1

Par **SkinLaw**, le **04/01/2017** à **14:59**

bonjour, cela fait longtemps que je n'ai pas écrit de post [smile9]....les révisions, les partiels...vous savez ce que c'est.

Je ne sais pas si je l'avait mentionné mais je suis en M1 droit privé spécialité carrière judiciaire et j'arrive à un stade où je me dit que j'ai peut être mal choisi ma spécialité [smile17]malgré les cours intéressants dont on me dispense, je ne trouve chez moi aucun enthousiasme à suivre ces cours et cela ce répercute sur mes notes et sur mes révisions.

Je ne prend plus goût à réviser mes cours...je révise juste pour ne pas rendre une feuille blanche ou alors me débrouiller pour l'oral.

Je ne sais pas si c'est possible de se réorienter dans un autre master en cours d'année ou s'il faut que je termine mon M1 actuelle et demander un autre M1 l'année prochaine

Il y a t-il des gens qui étaient dans mon cas ou sont dans le même cas que moi ?

Merci

Par **redactrice23**, le **04/01/2017** à **22:43**

Hello

Autant terminer ton M1 actuel. De toute façon en cours d'année tu vas faire quoi à cette époque ? rien. Donc autant terminer ce que tu fais au moins tu restes dans le bain des études. Sinon tu vas te laisser aller.

Si tu décides de laisser tomber ton M1 alors fais un stage au moins ca sera bénéfique.

Par **Visiteur**, le **05/01/2017** à **11:16**

Salut.

Je vois que tu es de la marne, c'est le M1 Droit privé de Reims que tu fais ?

Si oui, je peux t'assurer pour l'avoir fait que c'est un super M1. Sérieusement, c'est normal à cette période de douter, tu peux d'ailleurs encore sans doute changer tes matières pour le S2 avant le début des TD.

L'essentiel est de le finir et de l'avoir. Tu verras après en fonction de ce qui te plait et de ce dont tu es capable ce que tu peux faire.

Je ne sais pas comment cela va se passer maintenant que ce maudit décret sur la sélection en M2 est passé, mais avec ce M1 tu pourras tout à fait postuler à des M2 qui n'ont pas grand chose à voir avec la procédure ou la magistrature (carrière judiciaire).

Tout cela dépend de plein de choses, tu verras. En attendant termine ce fichu M1. Un dernier conseil: prends le droit des sociétés au moins :)

Par **SkinLaw**, le **23/04/2017** à **11:43**

Bonjour, désolé de la tardiveté de ma réponse et de relancer le sujet mais je ne sais plus quoi faire de mes études.

Pour reprendre rapidement ce que j'ai dit précédemment, je pense que le droit n'est pas vraiment fait pour moi :

Après un parcours passable tout au long de ma licence, j'ai complètement raté mon 1er semestre de M1 carrière judiciaire, c'est pour dire, j'ai été défailante...et je pense que le semestre 2 ne sera pas très gai.

Donc les seules options qui se présentent à moi pour l'instant sont soit je redouble dans la même filière pour essayer d'obtenir mon master si possible avec mention afin d'espérer obtenir un bon M2 où soit je me réoriente vers une autre spécialité ne sachant pas vraiment ce que je peux faire avec une licence en droit à proprement parlé.

Il y a-t-il des passerelles entre le droit et d'autres filières ?

Merci pour celles et ceux qui me répondront et bonne chance pour vos examens :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/04/2017** à **12:14**

Bonjour

[citation] ,je pense que le droit n'est pas vraiment fait pour moi :

Après un parcours passable tout au long de ma licence [/citation]

Vous savez certains professionnels du droit n'étaient pas très brillant en Licence.

Je pense que vous êtes un peu trop radical en disant "j'ai loupé mon M1, je dois changer de

filière" (je vulgarise).

Franchement si le droit n'était pas fait pour vous, vous ne seriez pas allée jusque là.

Je vous conseille de redoubler mais d'essayer de voir si vous ne pouvez pas changer de spécialité. A mon avis, c'est le fait que vous ne vous plaisiez dans cette spécialité qui est la cause de votre échec.

PS : J'ai dû renommer votre sujet pour pouvoir le déplacer. Vous l'aviez posté dans le "Trou noir" qui est la section où l'on met les sujets non conforme à la charte. Quand je voulais le déplacer dans la section "Orientation", ça me disait "titre trop court", j'ai donc rajouté "Master 1" dans le titre.

Par **SkinLaw**, le **23/04/2017** à **21:42**

Merci Isidore Beautrelet de m'avoir répondu et aucun problème pour le ps.

J'ai réfléchi et je vais regarder pour changer de spécialité, je vais m'orienter vers le droit public car j'ai vu qu'il y avait pas mal de master qui proposaient des cours de langue et comme je suis plutôt à l'aise avec l'anglais, je pense que ça vaut le coup.

Merci encore de ta réponse :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/04/2017** à **08:18**

Bonjour

Oui c'est une bonne décision. C'est un changement assez radical, je pensais que vous alliez prendre une autre branche du droit privé.

Mais l'important ce que vous avez choisi de persévérer, et pour cela je vous dis 